

République Française

Mairie de Clermont le Fort

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CLERMONT-LE-FORT DU 05 février 2015

Présents : Nicole AERN ; Elisabeth BARRAL; Xavier BELLAMY; Jean Paul CARDALIAGUET ; Jean-Jacques CAZALBOU ; Elisabeth GIACHETTO; Christian HUGUES; Gérald LAGACHERIE; Romain MALPAS, François MARTINEZ ; Leanne PITCHFORD.

Absents excusés : Gérard BOUDON, Sandra DELGADO, Geneviève DURAND-SENDRAIL, Jean-Pierre LAGUENS.

Pouvoirs donnés : Geneviève DURAND-SENDRAIL (à Elisabeth BARRAL) ; Gérard BOUDON (Bethy Giachetto); Sandra DELGADO (à Nicole AERN) ; Jean-Pierre LAGUENS (à Christian Hugues).

La séance du conseil municipal est ouverte à 20H45 heures.

Secrétaire de séance : Jean Paul CARDALIAGUET.

EVENEMENTS clés depuis le dernier Conseil Municipal :

Une réunion interne s'est tenue le mardi 6 janvier 2015 à 20h00 suite à la dernière réunion du Conseil Municipal du 18 décembre 2014.

Une réunion du comité consultatif d'urbanisme (13 Clermontois) s'est tenue le vendredi 16 janvier 2015 à 20h30 salle du conseil avec l'ordre du jour suivant:

- pourquoi une révision du POS en PLU
- les étapes de l'élaboration du PLU
- débat

Une lettre rédigée le 21 Janvier 2015 à la demande de conseillers a été adressée à la Mairie pour la convocation d'un conseil municipal dans les meilleurs délais pour l'étude des points suivants:

- Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2014,
- Délibération relative à la répartition de la dotation du recensement,
- Délibération relative au Règlement intérieur du Conseil Municipal,
- Délibération modifiant la composition de la commission urbanisme,
- Débat d'orientation Budgétaire,
- Délibération relative aux montants de stationnement,
- Questions diverses

Une réunion d'investissement s'est tenue le mardi 27 janvier 2015 à 20h00 pour définir l'orientation budgétaire et préparer le budget 2015.

Une réunion de travail s'est tenue le jeudi 29 janvier 2015 à 20h30 pour discuter de chacun des points et élaborer l'ordre du jour du conseil municipal du 5 février 2015. La réunion proposée avec Fabien RENOUX (responsable côté SICOVAL) sur le PLU de Clermont le Fort le mardi 3 février 2015 à 20h00 a été reportée à une date ultérieure compte tenu de l'épisode neigeux.

Ordre du jour du conseil municipal du 5 février 2015 :

Point 1 : Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2014,

Point 2 : Délibération concernant les montants proposés pour les droits de stationnement des commerces ambulants sur la commune,

Point 3 : Délibération concernant le vote des restes à réaliser en investissement du budget 2014, permettant le règlement des factures en 2015,

République Française

Mairie de Clermont le Fort

Point 4 : Délibération modifiant la composition des commissions urbanismes / travaux voiries / finances / écoles/ environnement et patrimoine,

Point 5 : Délibération modifiant la composition du comité consultatif d'urbanisme à la demande d'une administrée,

Point 6 : Délibération concernant la dotation de recensement, si les conseillers sont d'accord pour annuler celle du 18 décembre 2014,

Point 7 : questions diverses

En préalable de la réunion :

Un conseiller rappelle que ce Conseil Municipal se réunit ce jour, suite à la lettre adressée à la Mairie en date du 21 Janvier 2015.

Un conseiller demande qu'un point divers soit discuté lors des questions diverses en huit clos.

Point 1 : Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2014

Un conseiller demande de modifier sur ce compte rendu le point 7.4 savoir : remplacer la mention « *Sur demande d'un conseiller municipal* » par « *Sur demande par un groupe de conseillers, une déclaration....* » et de supprimer les noms des conseillers mentionnés comme ayant signé cette déclaration.

Une discussion a lieu, un vote est demandé par Madame le Maire sur ce point.

Approuvé à la majorité des présents

Un conseiller demande de respecter le délai d'affichage du compte-rendu du Conseil Municipal (affichage sous huitaine), le dernier a été affiché le 10 janvier 2015 alors que la réunion s'est tenue le 18 décembre 2014. Madame le Maire répond que la Mairie a fermé du 18 décembre à 13 heures jusqu'au 6 janvier à 8h15

L'approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2014, nécessitant ces modifications, est reportée au prochain Conseil Municipal.

Point 2 : Délibération concernant les montants proposés pour les droits de stationnement des commerces ambulants sur la commune

Un conseiller présente les tarifs pour les marchands ambulants.

Après discussion, il est demandé d'une part de changer « *marchands ambulants ou spectacles* » par « *non sédentaires* » et d'introduire un tarif au mois.

Une discussion a lieu, un vote est demandé par Madame le Maire sur ce point.

Approuvé à l'unanimité soit 15 voix (voir note N°2015-01)

Point 3 : Délibération concernant le vote des restes à réaliser en investissement du budget 2014, permettant le règlement des factures en 2015

Madame le Maire présente l'ensemble des lignes budgétaires en cours en matière de dépenses :

« Restauration de l'arc triomphal de l'église » : les travaux ont commencés, les artistes travaillent depuis le 2 février 2015.

« Réparation des appartements communaux » : les dépenses sont dues au vieillissement des locaux.

« Réparation salle polyvalente » : travaux effectués au mois de septembre 2014 pour un montant de 2146,90€

« Travaux au restaurant » : contrôle de l'APAVE, premiers travaux effectués au niveau des prises extérieures.

République Française

Mairie de Clermont le Fort

« Acquisition achat logiciel au niveau de la Mairie » : achat demandé par le trésor public dans le cadre de la mise aux normes et de la dématérialisation.

Madame le Maire présente l'ensemble des subventions en cours obtenues :

« Arc triomphal de l'église : subvention par enveloppe parlementaire6500 euros.....» :

« Arc triomphal de l'église : subvention par le Conseil Général 11638,80 euros » :

Madame le Maire souligne à la demande de conseillers les points suivants :

- La ligne budgétaire correspondant à l'acquisition du terrain a été abandonnée ainsi que la demande de subvention correspondante.
- La ligne budgétaire correspondant à l'achat de lames à neige n'a pas été retenue lors de la réunion d'investissement et donc abandon de la demande de subvention correspondante. L'entretien des chemins communaux est à la charge du Sicoval ainsi que le déneigement
- La ligne budgétaire correspondant à la restauration de l'atelier « ramier » n'a pas été retenue suite au refus du permis de construire (zone inondable) ainsi que la subvention correspondante qui ne peut être réaffectée ailleurs.

Un débat s'ouvre sur les lignes budgétaires. Après vote, il est décidé à la majorité, qu'une nouvelle réunion investissement aura lieu dans le mois de février 2015, suivi par un Conseil Municipal prévu le 3 mars 2015 à 20h30.

Point 4 : Délibération modifiant la composition des commissions

Suite à la demande de conseillers, la liste des commissions évolue :

Commission finances et subventions :

Titulaires initiaux : Gérard Boudon, Xavier Bellamy, Christian Hugues Ajout de Leanne Pitchford

Cette commission est désormais composée de quatre membres

Commission développement économique :

Titulaires initiaux : Sandra Delgado, Xavier Bellamy, Christian Hugues, Romain Malpas

Ajout d'Elisabeth Giachetto

Cette commission est désormais composée de cinq membres.

Commission Infrastructures et travaux :

Titulaires initiaux : Jean-Paul Cardaliaguet, Jean-Jacques Cazalbou, Gérald Lagacherie, Jean-Pierre Laguens. Ajout de Nicole Aern, Xavier Bellamy, Sandra Delgado, Elisabeth Giachetto, Romain Malpas, François Martinez. Cette commission est désormais composée de dix membres.

Commission Appel d'Offre :

Titulaires initiaux : Geneviève Durand-Sendrail, Christian Hugues, Gérald Lagacherie. Ajout de Xavier Bellamy Cette commission est désormais composée de cinq membres.

Commission Education:

Titulaires initiaux : Geneviève Durand-Sendrail, Leanne Pitchford. Ajout de Xavier Bellamy et d'Elisabeth Giachetto

Cette commission est désormais composée de quatre membres.

Commission démocratie participative et Vie Associative : Titulaires initiaux : Xavier Bellamy, Elisabeth Giachetto, Christian Hugues.

Cette commission est composée de trois membres.

Commission Environnement, Agriculture et Patrimoine:

Titulaires initiaux : Jean-Paul Cardaliaguet, Jean-Jacques Cazalbou, Sandra Delgado, Geneviève Durand-Sendrail, Jean-Pierre Laguens, François Martine, Leanne Pitchford.

Ajout de Xavier Bellamy et d'Elisabeth Giachetto

Cette commission est désormais composée de neuf membres.

République Française

Mairie de Clermont le Fort

Commission Communication et Information :

Titulaires initiaux : Gérard Boudon, Geneviève Durand-Sendrail, Elisabeth Giachetto.

Ajout de Xavier Bellamy et Christian Hugues

Cette commission est désormais composée de cinq membres.

Commission Urbanisme

Titulaires initiaux : Elisabeth Barral, Gérard Boudon, Jean-Paul Cardaliaguet, Gérald Lagacherie, Jean-Pierre Laguens.

Ajout de Nicole Aern, Jean-Jacques Cazalbou, Xavier Bellamy, Sandra Delgado, Elisabeth Giachetto, Christian Hugues, François Martinez, Romain Malpas.

Cette commission est désormais composée de treize membres.

Commission Evènementiel

Nicole Aern, Xavier Bellamy, Sandra Delgado, Elisabeth Giachetto

Cette commission est composée de quatre membres.

Madame le Maire demande le vote pour la modification des différentes commissions :

Approuvé à l'unanimité soit 15 voix

Point 5 : Délibération modifiant la composition du comité consultatif d'urbanisme à la demande d'une administrée

Madame le Maire expose la requête d'une administrée Madame PETIT Florence qui souhaite rejoindre le comité consultatif environnement

Madame le Maire demande le vote pour la modification du comité consultatif :

Approuvé à l'unanimité soit 15 voix (voir note N°2015-02)

Point 6 : Délibération concernant la dotation de recensement

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'une dotation d'un montant de 1 164 € sera versée à la commune pour les opérations de recensement par l'INSEE. Il avait été décidé par délibération n°2014-51 du 18 décembre 2014 que cette dotation serait versée en intégralité.

Madame le Maire cite l'article L.2123-18 du code général des collectivités territoriales pour le recensement de la population qui mentionne l'information suivante : « *si un élu local est désigné comme coordonnateur de l'enquête, il peut bénéficier du remboursement de ses frais de missions. Il n'est nullement prévu qu'il puisse bénéficier d'une indemnité en sa qualité de coordonnateur de l'enquête.* »

Une délibération a été envoyée à la préfecture pour affecter la somme de 1 164 € à l'agent recenseur désigné.

Un débat s'ouvre sur l'affectation de cette somme en totalité ou non à l'agent recenseur.

Un conseiller propose de rémunérer l'agent recenseur à la feuille collectée à l'issue de l'enquête à savoir (Bulletin individuel : 1.72 €) et (Feuille logement : 1.13 €)

Une discussion a lieu, un vote est demandé par Madame le Maire.

Il est convenu à la majorité des présents l'action suivante : contacter l'agent recenseur et lui faire part de la nouvelle rémunération envisagée. Un compte-rendu sera donné lors du prochain Conseil Municipal, dans cette attente, il est précisé que de ce fait la délibération envoyée sur ce point à la préfecture suite au conseil en date du 18.12.2014 ne correspond plus à la décision prise ce jour. Un rectificatif sera adressé après décision définitive sur ce point.

République Française

Mairie de Clermont le Fort

Point 7 : Questions diverses

7.1 Madame le Maire précise qu'une demande a été effectuée auprès de l'ATD pour obtenir des exemples de règlements intérieurs pour les Conseil Municipaux. Un règlement intérieur est nécessaire uniquement pour des communes de plus de 3 500 habitants.

7.2 Un conseiller propose de définir le règlement intérieur. Après discussion, il est décidé lors du prochain conseil Municipal la création d'une commission pour l'élaboration d'un règlement intérieur.

7.3 Un conseiller demande si la réunion avec Fabien RENOUX sera reprogrammée. Madame le Maire précise qu'une réunion interviendra dans le courant du mois de février 2015.

7.4 Un conseiller demande quelle réponse a été faite au RAID INSA-INP. Madame le Maire précise que la commission « Evènementiel » va traiter le sujet.

7.5 Un conseiller rappelle que la distribution des documents concernant l'enquête des déchets a été faite après la date limite mentionnée sur ces documents pour la remise des réponses. Vingt-huit réponses seulement ont été reçues. Après discussion, il est décidé de refaire une nouvelle distribution du questionnaire à l'ensemble des habitants.

7.6 Un conseiller demande où en est le projet d'acquisition d'un défibrillateur. Madame le Maire propose d'acheter un appareil portable. Un conseiller précise que cette solution du portable permettrait au garde champêtre de l'avoir dans son véhicule pendant ses rondes estivales.

7.7 Un conseiller demande si une réponse a été donnée à la demande « Chantier de nettoyage des bords de Garonne - Scouts de France » adressée par Monsieur Michaël NICOLAS. Madame le Maire demande à la commission Environnement, Agriculture et Patrimoine de traiter le sujet.

7.8 Un conseiller demande si une réponse a été donnée à la demande « prêt du terrain municipal « riverotte » pour la pâture » adressée par L'Association MESCLAVIE. Madame le Maire demande à la commission Environnement, Agriculture et Patrimoine de traiter le sujet.

7.9 Un conseiller demande l'examen du point en huis clos évoqué plus haut. Madame le Maire répond qu'elle a bien reçu par e-mail quelques heures avant le conseil une lettre signée de 8 conseillers et que l'objet de cette lettre la concerne mais ne fait pas partie des affaires de la commune. Elle dit qu'elle y répondra par écrit et décide de clôturer le Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45